

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

Exercice 2020

Document établi selon le décret et l'arrêté ministériels du 02/05/07

Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluence

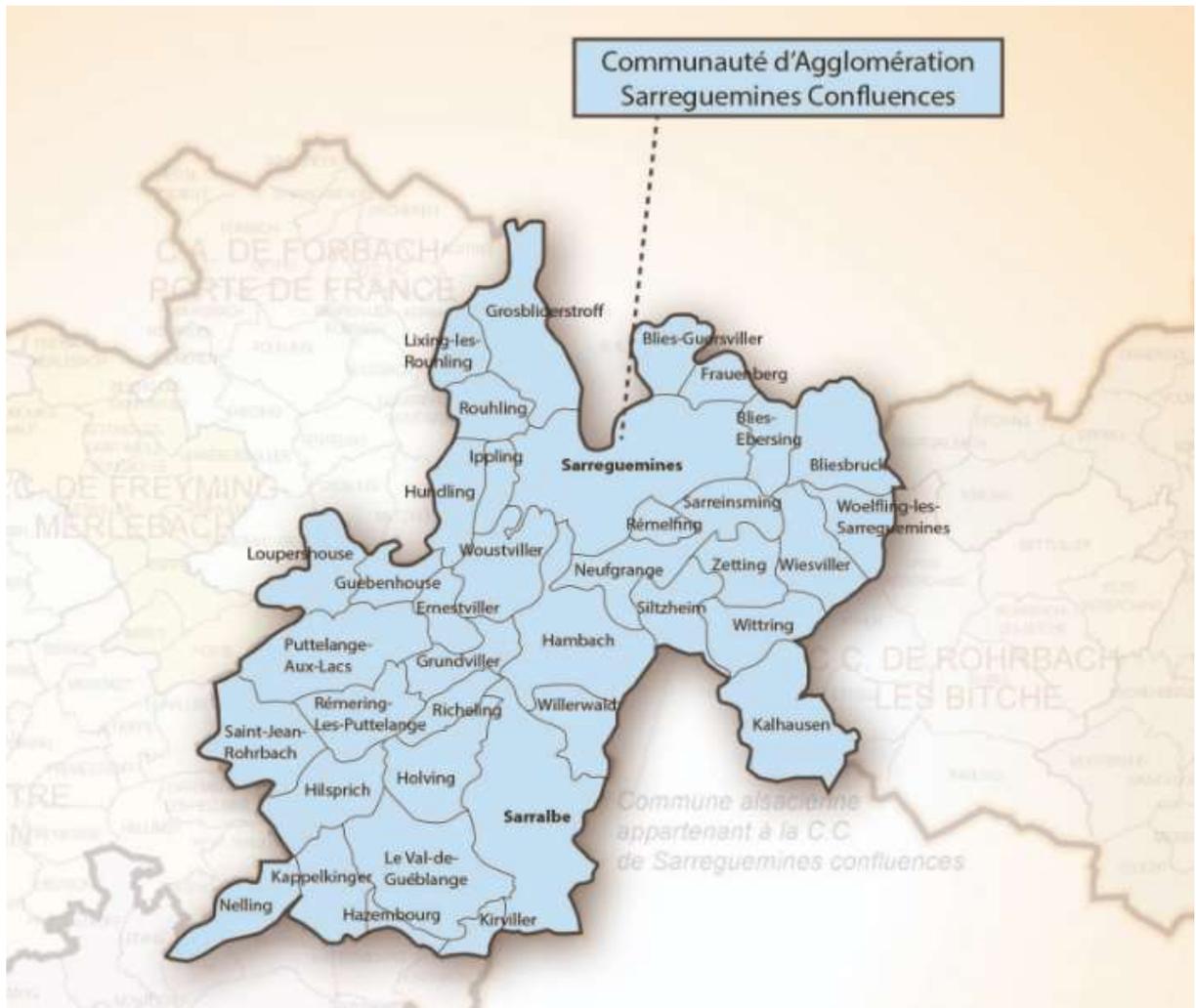


SOMMAIRE

Chapitre 1. SERVICE EAU POTABLE.....	3
1.1. Territoire 1 : CASC – SIE DE LA BLIES.....	4
1.1.1. Présentation générale du service.....	4
1.1.2. Indicateurs techniques.....	5
1.1.3. Indicateurs financiers.....	9
1.1.4. Les indicateurs de performance.....	10
1.2. Territoire 2 : ROUHLING.....	13
1.2.1. Présentation générale du service.....	13
1.2.2. Indicateurs techniques.....	14
1.2.3. Indicateurs financiers.....	17
1.2.4. Les indicateurs de performance.....	19
1.3. Territoire 3 : GROSBLIEDERSTROFF.....	22
1.3.1. Présentation générale du service.....	22
1.3.2. Indicateurs techniques.....	23
1.3.3. Indicateurs financiers.....	27
1.3.4. Les indicateurs de performance.....	28
1.4. Territoire 4 : SE DE SARREINSMING REMELFING.....	31
1.4.1. Présentation générale du service.....	31
1.4.2. Indicateurs techniques.....	32
Indicateurs financiers.....	35
1.4.3. Les indicateurs de performance.....	37
1.5. Territoire 5 : SARREGUEMINES.....	40
1.5.1. Présentation générale du service.....	40
1.5.2. Indicateurs techniques.....	42
1.5.3. Les indicateurs de performance.....	48
1.6. Le budget annexe eau potable.....	51
ANNEXE 1 : Note d’information de l’Agence de l’Eau Rhin Meuse.....	52

Chapitre 1. SERVICE EAU POTABLE

Carte de la Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluences



Les territoires d'eau potable correspondant aux contrats de Délégation du Service Public de l'eau potable sont les suivants :

Territoire 1 : Blies-Ebersing, Blies-Guersviller, Frauenberg, une partie de Sarreguemines

Territoire 2 : Rouhling

Territoire 3 : Grosbliederstroff (distribution)

Territoire 4 : Sarreinsming et Rémelfing

Territoire 5 : l'autre partie de Sarreguemines et les anciennes régies intégrées au contrat de Sarreguemines : Bliesbruck, Lixing-lès-Rouhling, Wiesviller, Woelfling-lès-Sarreguemines, Zetting, Grosbliederstroff (production).

1.1. Territoire 1 : CASC – SIE DE LA BLIES

Conformément aux dispositions de l'article L 2224-5 du CGCT, le Président de la Communauté d'Agglomération est tenu de présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et sur la qualité du Service Public de l'eau potable.

Ce rapport permet de connaître :

- ▶ La nature et l'importance du service rendu ;
- ▶ La qualité et la performance du service rendu

1.1.1. Présentation générale du service

▪ Périimètre et nature du service assuré

Territoire 1 : Blies-Ebersing, Blies-Guersviller, Frauenberg, une partie de Sarreguemines

Le service d'eau potable est géré au niveau intercommunal et assure les compétences suivantes :

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Traitement | <input checked="" type="checkbox"/> Stockage |
| <input checked="" type="checkbox"/> Transport | <input checked="" type="checkbox"/> Distribution |

Le service public d'eau potable dessert 2 826 abonnés soit environ 8 279 habitants.

▪ Mode de gestion du service

Le service est exploité en Délégation de Service Public par la société VEOLIA par contrat du 1^{er} janvier 2001 prenant fin le 31/12/2020.

Les principales missions sont les suivantes :

- ✓ Entretien et exploitation des ouvrages de production et de distribution d'eau potable
- ✓ Suivi de la qualité de l'eau distribuée
- ✓ Renouvellement des équipements électromécaniques, des branchements et des compteurs
- ✓ Relevé des compteurs
- ✓ Gestion des abonnés, établissement et recouvrement des factures

▪ L'assiette du service

<i>Extrapolation sur 365 jours</i>	2019	2020	Evolution (%)
Nombre de clients	2 793	2 826	1,2%
Volumes facturés (hors vente en gros) m3	379 729	389 325	2,5%
Volume moyen facturé (m3/client)	136,0	137,8	1,3%

Sur l'année 2020, la consommation d'eau potable augmente plus vite que le nombre d'abonnés sur le territoire, comme il s'agit d'un secteur résidentiel, le confinement peut en être l'explication.

▪ **Les ressources en eau**

La territoire « SIE BLIES » dispose de deux unités de production sur son territoire.

	2019	2020	Evolution (%)
SEB1	218 463 m ³	230 010	5,3 %
SEB2	357 254 m ³	350 572	-1,9 %
Achat d'eau	-	-	
total	575 717 m ³	580 582 m³	0,8 %

▪ **Le réseau de distribution**

Les réservoirs

Le réseau d'eau potable comprend 3 réservoirs et/ou château d'eau qui assurent l'approvisionnement du territoire « SIE BLIES ». Leur capacité totale s'élève à 1900 m³ et se répartissent comme suit :

Nom	Capacité (en m ³)
Réservoir. Blies-guersviller	150
Réservoir	1 000
Réservoir Foldersviller	750
Total	1 900

Le réseau et les branchements

	2019	2020	Evolution (%)
Longueur du réseau, hors branchements (km)	64	64	-
Nombre de branchements (y compris hors service)	2 586	2 595	0,3%

1.1.2. Indicateurs techniques

▪ **Volumes mis en distribution**

(sur l'année civile)

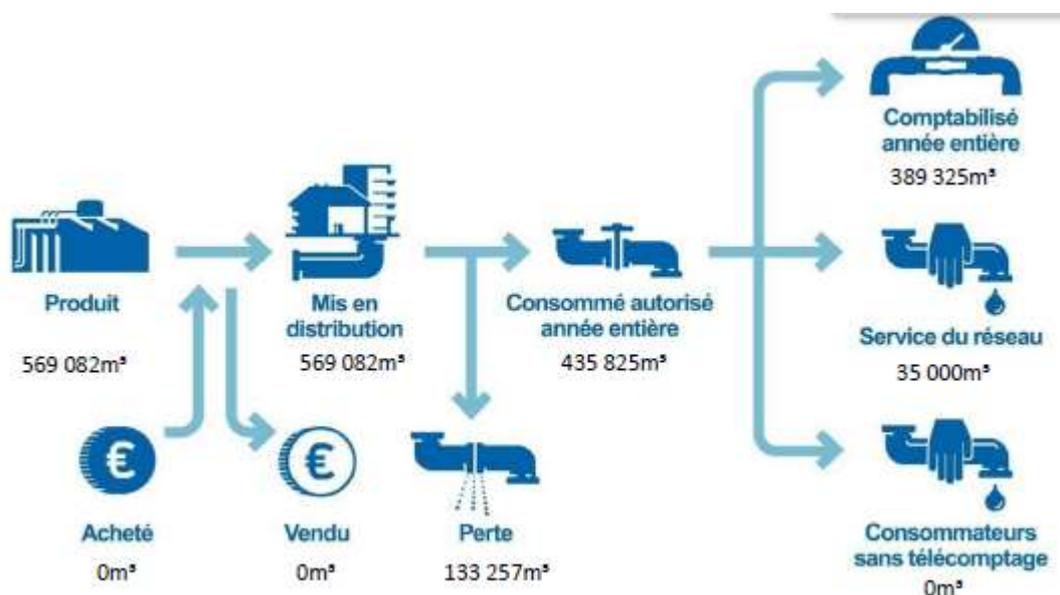
	2019	2020	Evolution (%)
Volumes prélevés	575 717	580 582	0,8 %
Besoin des usines	16 465	12 200	-25,9 %
Volumes importés	0	0	-
Volumes exportés	0	0	-
Total volumes mis en distribution m³	559 252	569 082	1,8 %

▪ **Volumes consommés et rendement**

(sur la période de relevé des compteurs, pondérée sur 365 jours)

(365j)	2019	2020	Evolution (%)
Volumes mis en distribution	559 252	569 082	1,8%
Volumes comptabilisés (=V facturés + dégrèvements) m3	379 729	389 729	2,6%
Volumes consommés autorisés (=V comptabilisés + Veau de service + V consommés sans comptage) m3	414 729	435 825	5,1%
Indice linéaire de consommation (m3/jour/km)	17,75	18,66	5,1%
Indice linéaire de volume non compté (m3/jour/km)	7,69	7,64	-0,7%
Indice linéaire de perte (m3/jour/km)	5,49	5,66	3,0%
Rendement Grenelle (= [Vconsommés autorisé + Vvendu en gros] / [Vproduit + Vimporté])	77,1%	76,6%	-0,6%
Rendement Grenelle - seuil minimal admissible	68,6%	68,7%	0,3%
Volumes pertes	144 523	133 257	-7,8%

Le rendement du réseau s'est amélioré en 2020 avec une hausse de 0,3% pour atteindre 76,7%.



▪ **La qualité de l'eau**

L'eau consommée doit être « propre à la consommation » : article L 19 du Code de la Santé Publique. Afin de satisfaire à cette obligation, l'eau fait l'objet d'une surveillance constante de la part de l'Agence Régionale de Santé (ARS)

Le programme analytique officiel confié aux ARS a été réalisé selon les critères définis par l'annexe 13-2 du code de la santé publique.

En 2020, 68 prélèvements ont été analysés dans le cadre du contrôle sanitaire et de l'autocontrôle de la collectivité.

Analyses	Nombre de résultats d'analyses réalisés par l'ARS 2020
Distribution	68
Total	68

Les taux de conformité des analyses du contrôle sanitaire sont les suivants :

ANALYSES	Microbiologiques	Physico chimiques
Nombre de prélèvements ARS	20	10
Nombre de prélèvements non conformes	0	0
Taux de conformité	100%	100%
Nombre de prélèvements hors référence de qualité	0	0
Taux de respect références	100%	100%

L'eau distribuée en 2020 présente 100% de conformité au niveau des paramètres bactériologiques ainsi qu'au niveau des paramètres physicochimiques.

▪ **L'exploitation et l'entretien des ouvrages**

Recherche de fuites et interventions sur le réseau de distribution

Nature intervention	2019	2020	Evolution (%)
Réparation sur le réseau de distribution	40	26	-35,0%
<i>dont sur branchement</i>	21	14	-33,3%
<i>dont sur canalisation</i>	10	7	-30,0%
<i>dont sur compteur</i>	7	2	-71,4%
<i>dont sur autre support</i>	2	3	50,0%

Nettoyage des réservoirs

Il était noté dans le Rapport Annuel du Délégué (RAD) 2019 :

« Un seul réservoir a été lavé en 2019. Réponse de Veolia concernant le lavage d'un seul réservoir en 2019 : « En raison de retards, les autres ont été lavés début 2020 : 06/02/2020 pour bache eau traitée SEB1, bache eau traitée SEB2 cuve droite, Blies Schweyen et 07/02/2020 pour bache eau traitée SEB2 cuve gauche et Foldersviller 750 m3. Il va de soi que les lavages réalisés en 2020 ne comptent pas pour l'année 2020 et qu'un nouveau lavage de réservoir devra avoir lieu avant la fin de l'année 2020. » Il est indiqué p 48 que les nettoyages intérieur et extérieur des installations ont été réalisés.

▪ **Les opérations de renouvellement**

Renouvellement des équipements électromécaniques

Renouvellement d'une vanne DN80 et de 7 branchements.

Renouvellement de compteurs

Renouvellement des compteurs	2019	2020	Evolution (%)
Nombre de compteurs renouvelés ou remplacés	40	137	242,5 %

Renouvellement des canalisations

Renouvellement des canalisations	2019	2020	Evolution (%)
Longueur de canalisations renouvelées par la Collectivité(m)	0	0	-

Aucune opération de renouvellement n'a eu lieu en 2020.

▪ **Les investissements**

Les opérations réalisées

Sans objet pour 2020

Les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service aux usagers et les performances environnementales du service

Insuffisances à améliorer, travaux à prévoir à court ou moyen terme :

- Renouvellement du réseau de distribution rue Val de Blies à Blies Ebersing.
- Renouvellement du réseau de distribution rue Galliéni à Sarreguemines.
- Renouvellement de la conduite et des branchements de la rue des Romains à Sarreguemines.
- Tamponnage de la conduite fonte DN 80 rue de Bitche (très fuyarde) et reprise des branchements sur la conduite DN 125.
- Pose des clapets anti-retour sur les trop pleins et vidange des cuves des 2 usines de traitement.
- Automatiser le fonctionnement des lavages des filtres des stations de traitement.
- Installation d'un système d'injection de soude aux stations de Felpersviller 1 et 2 afin de réguler le pH.
- Rénovation du dôme de la cuve du réservoir de Felpersviller
- Il faudrait faire une étude sur le réseau afin d'analyser les dépôts de fer et manganèse. Celle-ci dans le but de réaliser un nettoyage du réseau dans les années à venir.

Le délégataire a engagé une campagne systématique de diagnostics sur les organes en mouvement et machines tournantes, pour l'ensemble des installations exploitées dans le cadre du contrat de délégation de service public de distribution d'eau potable.

Le délégataire a ainsi démarré le diagnostic des équipements concernés à compter de mai 2019 et évalué les éventuels travaux de mise en conformité et de sécurisation.

Il propose de réaliser les travaux qui s'avèreraient nécessaires sur ces équipements dans les plus brefs délais. Le délégataire reviendra vers la Collectivité afin d'examiner ensemble les conditions de prise en charge financières de ces travaux.

1.1.3. Indicateurs financiers

▪ Les tarifs

	Tarif au 1er janvier 2020	Tarif au 1er janvier 2021
Part Collectivité		
Part proportionnelle (€ HT/m3)	0,3000 €	0,3000 €
Part Délégataire		
Frais d'accès < 40 mn	69,57 € (semestre 1) 70,23 € (semestre 2)	
Frais d'accès >= 40 mn	231,9 € (semestre 1) 234,10 € (semestre 2)	
Part fixe (€ HT/an)	€47,62	€48,24
Part proportionnelle (€ HT/m3)	0,8641 €	0,8753 €
Taxes et redevances		
TVA	5,50%	5,50%
Redevance prélèvement (€/m3)	0,0834 €	0,0930 €
Redevance pollution (€/m3)	0,3500 €	0,3500 €

▪ La facture d'eau 120 m³

	au 01/01/2020		au 01/01/2021		%
	PU	MONTANT	PU	MONTANT	
Distribution eau					
Terme fixe annuel					
Part du Délégataire	47,62 €	47,62 €	48,24 €	48,24 €	1,30%
Consommation					
Part du Délégataire	0,8641 €	103,69 €	0,8753 €	105,04 €	1,30%
Part de la Collectivité	0,3000 €	36,00 €	0,3000 €	36,00 €	0,00%
Organismes publics					
Redevance de prélèvement	0,0834 €	10,01 €	0,0930 €	11,16 €	11,5%
Redevance de pollution	0,3500 €	42,00 €	0,3500 €	42,00 €	0,00%
Total HT		239,32 €		242,44 €	1,30%
TVA à 5,50%		13,16 €		13,33 €	1,30%
Total Eau potable TTC		252,48 €		255,77 €	1,30%

Prix TTC au m3 (pour 120 m3)	2,10 €	2,13 €	1,30%
-------------------------------------	---------------	---------------	--------------

Le montant de la facture d'eau potable (120 m³) s'élève à 255,77 € TTC au 1^{er} janvier 2021 soit une hausse de 1,30% par rapport à l'année précédente.

Les différentes composantes de la facture 120 m³ sont les suivantes :

	2020		2021		Evolution (%)
	€	%	€	%	
Collectivité	36,00 €	14%	36,00 €	14%	/
Délégataire	151,31 €	60%	153,28 €	60%	1,3%
Taxes et redevances	65,17 €	26%	66,49 €	26%	0,2%
TOTAL	€ 252,48	100%	€ 255,77	100%	1,3%
Prix TTC au m3 (pour 120 m3)	2,10 €/m3		2,13 €/m3		1,3%

1.1.4. Les indicateurs de performance

Indicateur	Définition	Valeur 2019	Valeur 2020	Evolution N/ N-1	Evaluation et commentaires
D101.0 : Estimation du nombre d'habitants desservis	Nombre de personnes desservies par le service, y compris les résidents saisonniers.	8 324	8 279	-0,5%	
D102.0 : Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	Prix du service de l'eau potable toutes taxes comprises pour 120 m3	2,10 €	2,11 €	0,5%	
D151.0 : Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	Temps d'attente maximum auquel s'est engagé le délégataire pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel	1	1	-	

Indicateur	Définition	Valeur 2019	Valeur 2020	Evolution N/ N-1	Evaluation et commentaires
P101.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	nombre de prélèvements conformes / nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année	100,0%	100,0%	0,0%	
P102.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	nombre de prélèvements conformes / nombre de prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année	100,0%	100,0%	0,0%	

Indicateur	Définition	Valeur 2019	Valeur 2020	Evolution N/ N-1	Evaluation et commentaires
P103.2 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Indice de 0 à 100 attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau. De 0 à 60 les informations visées sont relatives à la connaissance du réseau (inventaire), de 70 à 100 elles sont relatives à la gestion du réseau	80	80	0,0%	
P104.2 : Rendement du réseau de distribution	Ratio entre le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus en gros à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume produit augmenté des volumes achetés en gros à d'autres services publics d'eau potable	77,1%	76,6%	-0,6%	
P105.3 : Indice linéaire des volumes non comptés	Ratio entre le volume non compté, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé, et le linéaire de réseau de desserte	7,69	7,64	-0,7%	
P106.3 : Indice linéaire des pertes en réseau	Ratio entre le volume de pertes, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé, et le linéaire de réseau de desserte	5,49	5,66	3,1%	
P107.2 : Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Quotient du linéaire moyen du réseau de desserte renouvelé sur les 5 dernières années par la longueur du réseau de desserte	0	0		

Indicateur	Définition	Valeur 2019	Valeur 2020	Evolution N/ N-1	Evaluation et commentaires
P108.3 : indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée	80,0%	80,0%	0,0%	
P109.0: Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	Abandons de créance annuels et montants versés à un fond de solidarité divisé par le volume facturé	594	349	-41,2%	
P151.1 : Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	Nombre de coupures d'eau liées au fonctionnement du réseau public, dont les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance, par milliers d'abonnés Une coupure d'eau est une interruption totale de la fourniture de l'eau à un ou plusieurs abonné(s)	0,00	8,85		
P152.1 : Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	Pourcentage du nombre d'ouvertures de branchements réalisées dans le délai auquel s'est engagé le service clientèle	100,0%	100,0%	0,0%	
P153.2 Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service d'eau potable si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service			-	
P154.0 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1	0,86%	1,08%	25,6%	
P155.1 Taux de réclamations	Nombre de réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix, rapporté au nombre d'abonnés	0,00	1,06	-	

1.2. Territoire 2 : ROUHLING

Conformément aux dispositions de l'article L 2224-5 du CGCT, le Président de la Communauté d'Agglomération est tenu de présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et sur la qualité du Service Public de l'eau potable.

Ce rapport permet de connaître :

- ▶ La nature et l'importance du service rendu ;
- ▶ La qualité et la performance du service rendu

1.2.1. Présentation générale du service

▪ Périimètre et nature du service assuré

Territoire 2 : Rouhling

Le service d'eau potable est géré au niveau intercommunal et assure les compétences suivantes :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Traitement | <input checked="" type="checkbox"/> Stockage |
| <input checked="" type="checkbox"/> Transport | <input checked="" type="checkbox"/> Distribution |

Le service public d'eau potable dessert 1 002 abonnés soit environ 2 113 habitants.

▪ Mode de gestion du service

Le service est exploité en Délégation de Service Public par la société VEOLIA par contrat du 1er janvier 2007 prenant fin le 31/12/2023.

Les principales missions sont les suivantes :

- ✓ Entretien et exploitation des ouvrages de distribution d'eau potable
- ✓ Suivi de la qualité de l'eau distribuée
- ✓ Renouvellement des équipements électromécaniques, des branchements et des compteurs
- ✓ Relevé des compteurs
- ✓ Gestion des abonnés, établissement et recouvrement des factures

▪ L'assiette du service

<i>Extrapolation sur 365 jours</i>	2019	2020	Evolution (%)
Nombre de clients	978	1 002	2,5%
Volumes facturés (hors vente en gros)	96 637	87 585	-9,4%
Volume moyen facturé (m3/client)	98,8	87,4	-11,5%

Sur l'année 2020, la consommation d'eau potable est en baisse alors que le nombre de clients augmente légèrement.

▪ Les ressources en eau

Achat d'eau au Syndicat de Production d'Eau Potable de GROSBLIEDERSTROFF repris par la CASC au 1^{er} janvier 2020.

	2019	2020	Evolution (%)
Sources de Grosbliederstroff	110 288	109 238	-1,0%

- **Le réseau de distribution**

Les réservoirs

Le réseau d'eau potable comprend 1 réservoir qui assure l'approvisionnement de la collectivité. Sa capacité est de 450 m³ :

Nom	Capacité (en m ³)
Réservoir sur tour	450
Total	450

Le réseau et les branchements

	2019	2020	Evolution (%)
Longueur du réseau, hors branchements (km)	11,65	11,65	0,0%
Nombre de branchements (y compris hors service)	494	497	0,6%

1.2.2. Indicateurs techniques

- **Volumes mis en distribution**

(sur l'année civile)

	2019	2020	Evolution (%)
Volumes produits	-	-	-
Volumes importés	110 288	109 238	-1,0 %
Volumes exportés	-	-	-
Total volumes mis en distribution	110 288	109 238	-1,0 %

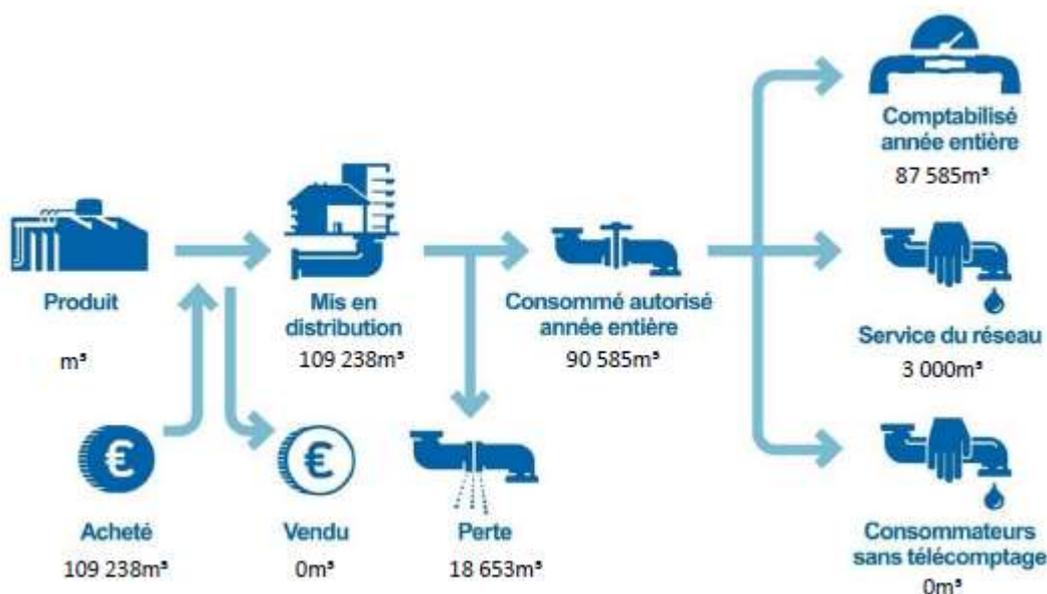
- **Volumes consommés et rendement**

(sur la période de relevé des compteurs, pondérée sur 365 jours)

Le rendement du réseau baisse de 7,3% en 2020 avec 82,9% de rendement.

(365j)	2019	2020	Evolution (%)
Volumes mis en distribution	110 288	109 238	-1,0%
Volumes comptabilisés (=V facturés + dégrèvements)	96 637	87 585	-9,4%
Volumes consommés autorisés (=V comptabilisés + Veau de service + V consommés sans comptage)	98 637	90 585	-8,2%
Indice linéaire de consommation (m3/jour/km)	23,20	21,30	-8,2%
Indice linéaire de volume non compté (m3/jour/km)	3,21	5,08	58,3%

Indice linéaire de perte (m3/jour/km)	2,74	4,39	60,1%
Rendement Grenelle (= $[V_{\text{consommés autorisé}} + V_{\text{vendu en gros}}] / [V_{\text{produit}} + V_{\text{importé}}]$)	89,4%	82,9%	-7,3%
<i>Rendement Grenelle - seuil minimal admissible</i>	69,6%	69,3%	-0,5%
Volumes pertes	11 651	18 653	60,1%



▪ **La qualité de l'eau**

L'eau consommée doit être « propre à la consommation » : article L 19 du Code de la Santé Publique. Afin de satisfaire à cette obligation, l'eau fait l'objet d'une surveillance constante de la part de l'Agence Régionale de Santé (ARS)

Le programme analytique officiel confié aux ARS a été réalisé selon les critères définis par l'annexe 13-2 du code de la santé publique.

En 2020, 236 prélèvements ont été analysés dans le cadre du contrôle sanitaire et de l'autocontrôle de la collectivité.

Analyses	Nombre de résultats d'analyses réalisés par l'ARS 2020
Distribution	236
Total	236

Les taux de conformité des analyses du contrôle sanitaire sont les suivants :

ANALYSES	Microbiologiques	Physico chimiques
Nombre de prélèvements ARS	5	2
Nombre de prélèvements non conformes	0	0
Taux de conformité	100%	100%

L'eau distribuée en 2020 présente 100% de conformité aussi bien au niveau des paramètres bactériologiques qu'au niveau des paramètres physicochimiques.

▪ **L'exploitation et l'entretien des ouvrages**

Recherche de fuites et interventions sur le réseau de distribution

Nature intervention	2019	2020	Evolution (%)
Réparation sur le réseau de distribution	26	14	-46,2%
<i>dont sur branchement</i>	10	7	-30,0%
<i>dont sur canalisation</i>	0	0	0,0%
<i>dont sur compteur</i>	16	6	-62,5%

Nettoyage des réservoirs

Rappel RAD 2019 : Le réservoir n'a pas été nettoyé en 2019. La réponse de Veolia sur ce point est la suivant : « En raison de retards, le réservoir a été lavé le 22/01/2020. Il va de soi que ce lavage réalisé en 2020 ne compte pas pour l'année 2020 et qu'un nouveau lavage de réservoir devra avoir lieu avant la fin de l'année 2020. »

Il est indiqué dans le RAD 2020 que le nettoyage intérieur et extérieur des installations a été fait.

▪ **Les opérations de renouvellement**

Renouvellement des équipements électromécaniques

Renouvellement d'un branchement d'eau en 2020

Renouvellement de compteurs

Renouvellement des compteurs	2019	2020	Evolution (%)
Nombre de compteurs renouvelés ou remplacés	7	187	2 571,4%

Renouvellement des canalisations

Renouvellement des canalisations	2019	2020	Evolution (%)
Longueur de canalisations renouvelées par la Collectivité(m)	0	0	

Aucune opération de renouvellement n'a eu lieu en 2020.

▪ **Les investissements**

Les opérations réalisées

Sans objet

Les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service aux usagers et les performances environnementales du service

Travaux à prévoir à court ou moyen terme :

Etude pour la sécurisation de l'alimentation en eau de la commune. Les événements du début d'année 2020 nous ont rappelé la nécessité de cette étude.

Le délégataire a engagé une campagne systématique de diagnostics sur les organes en mouvement et machines tournantes, pour l'ensemble des installations exploitées dans le cadre du contrat de délégation de service public de distribution d'eau potable.

Le délégataire a ainsi démarré le diagnostic des équipements concernés à compter de mai 2019 et évalué les éventuels travaux de mise en conformité et de sécurisation.

Il propose de réaliser les travaux qui s'avèreraient nécessaires sur ces équipements dans les plus brefs délais. Le délégataire reviendra vers la Collectivité afin d'examiner ensemble les conditions de prise en charge financières de ces travaux.

1.2.3. Indicateurs financiers

▪ Les tarifs

	Tarif au 1er janvier 2020	Tarif au 1er janvier 2021
Part Collectivité		
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	0,1500 €	0,1500 €
Part Délégataire		
Frais d'accès	69,32€ (semestre 1) 69,67 € (semestre 2)	
Part fixe (€ HT/an)	59,36 €	60,04 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	1,0921 €	1,1048 €
Taxes et redevances		
TVA	5,50%	5,50%
Redevance prélèvement (€/m ³)	0,0550 €	0,0550 €
Redevance pollution (€/m ³)	0,3500 €	0,3500 €

▪ La facture d'eau 120 m³

	au 01/01/2020		au 01/01/2021		%
	PU	MONTANT	PU	MONTANT	
Distribution eau					
Terme fixe annuel					
Part du Délégataire	59,36 €	59,36 €	60,04 €	60,04 €	1,15%
Consommation					
Part du Délégataire	1,0921 €	131,05 €	1,1048 €	132,58 €	1,16%
Part de la Collectivité	0,1500 €	18,00 €	0,1500 €	18,00 €	0,00%
Organismes publics					
Redevance de prélèvement	0,0550 €	6,60 €	0,0550 €	6,60 €	0,00%
Redevance de pollution	0,3500 €	42,00 €	0,3500 €	42,00 €	0,00%
Total HT		257,01 €		259,22 €	0,86%
TVA à 5,50%		14,14 €		14,26 €	0,86%
Total Eau potable TTC		271,15 €		273,47 €	0,86%

Prix TTC au m³ (pour 120 m³)	2,26 €	2,28 €	0,86%
---	---------------	---------------	--------------

Le montant de la facture d'eau potable (120 m³) s'élève à 273,47 TTC au 1^{er} janvier 2021.
Les différentes composantes de la facture 120 m³ sont les suivantes :

	2020		2021		Evolution (%)
Collectivité	18,00 €	7%	18,00 €	7%	-0,9%
Délégataire	190,41 €	70%	192,62 €	70%	0,3%
Taxes et redevances	62,74 €	23%	62,86 €	23%	-0,7%
TOTAL	271,15 €	100%	273,47 €	100%	0,0%
Prix TTC au m3 (pour 120 m3)	2,26 €/m3		2,28 €/m3		0,9%

1.2.4. Les indicateurs de performance

Indicateur	Définition	Valeur 2019	Valeur 2020	Evolution N/ N-1	Evaluation et commentaires
D101.0 : Estimation du nombre d'habitants desservis	Nombre de personnes desservies par le service, y compris les résidents saisonniers.	2 138	2 113	-1,2%	
D102.0 : Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	Prix du service de l'eau potable toutes taxes comprises pour 120 m3	2,26 €	2,28 €	0,9%	
D151.0 : Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	Temps d'attente maximum auquel s'est engagé le délégataire pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel	1	1	-	

Indicateur	Définition	Valeur 2019	Valeur 2020	Evolution N/ N-1	Evaluation et commentaires
P101.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	nombre de prélèvements conformes / nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année	100,0%	100,0%	0,0%	
P102.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	nombre de prélèvements conformes / nombre de prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année	100,0%	100,0%	0,0%	

Indicateur	Définition	Valeur 2019	Valeur 2020	Evolution N/ N-1	Evaluation et commentaires
P103.2 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Indice de 0 à 100 attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau. De 0 à 60 les informations visées sont relatives à la connaissance du réseau (inventaire), de 70 à 100 elles sont relatives à la gestion du réseau	80	80	0,0%	
P104.2 : Rendement du réseau de distribution	Ratio entre le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus en gros à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume produit augmenté des volumes achetés en gros à d'autres services publics d'eau potable	89,4%	82,9%	 -7,3%	
P105.3 : Indice linéaire des volumes non comptés	Ratio entre le volume non compté, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé, et le linéaire de réseau de desserte	3,21	5,08	 58,3%	
P106.3 : Indice linéaire des pertes en réseau	Ratio entre le volume de pertes, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé, et le linéaire de réseau de desserte	2,74	4,37	 59,5%	
P107.2 : Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Quotient du linéaire moyen du réseau de desserte renouvelé sur les 5 dernières années par la longueur du réseau de desserte	0	0		

Indicateur	Définition	Valeur 2019	Valeur 2020	Evolution N/ N-1	Evaluation et commentaires
P108.3 : indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée	0,0%	0,0%	-	
P109.0: Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	Abandons de créance annuels et montants versés à un fond de solidarité divisés par le volume facturé	113	150	32,7%	
P151.1 : Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	Nombre de coupures d'eau liées au fonctionnement du réseau public, dont les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance, par milliers d'abonnés Une coupure d'eau est une interruption totale de la fourniture de l'eau à un ou plusieurs abonné(s)	3,07	1,00	-67,4%	
P152.1 : Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	Pourcentage du nombre d'ouvertures de branchements réalisées dans le délai auquel s'est engagé le service clientèle	100,0%	100,0%	0,0%	
P153.2 Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service d'eau potable si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service			-	
P154.0 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1	1,42%	6,90%	385,9%	
P155.1 Taux de réclamations	Nombre de réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix, rapporté au nombre d'abonnés	0,00	0,00		

1.3. Territoire 3 : GROSBLIEDERSTROFF

Conformément aux dispositions de l'article L 2224-5 du CGCT, le Président de la Communauté d'agglomération est tenu de présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et sur la qualité du Service Public de l'eau potable.

Ce rapport permet de connaître :

- ▶ La nature et l'importance du service rendu ;
- ▶ La qualité et la performance du service rendu

1.3.1. Présentation générale du service

▪ **Périmètre et nature du service assuré**

Territoire 3 : Grosbliderstroff (distribution)

Le service d'eau potable est géré au niveau intercommunal et assure les compétences suivantes :

- | | |
|-------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Traitement | <input checked="" type="checkbox"/> Stockage |
| <input type="checkbox"/> Transport | <input checked="" type="checkbox"/> Distribution |

Le service public d'eau potable dessert 1 656 abonnés soit environ 3 356 habitants.

▪ **Mode de gestion du service**

Le service est exploité en Délégation de Service Public par la société VEOLIA par contrat du 1er mars 2012 prenant fin le 31/12/2023.

Les principales missions sont les suivantes :

- ✓ Entretien et exploitation des ouvrages de distribution d'eau potable
- ✓ Suivi de la qualité de l'eau distribuée
- ✓ Renouvellement des équipements électromécaniques, des branchements et des compteurs
- ✓ Relevé des compteurs
- ✓ Gestion des abonnés, établissement et recouvrement des factures

▪ **L'assiette du service**

<i>Extrapolation sur 365 jours</i>	2019	2020	Evolution (%)
Nombre de clients	1 653	1 656	0,2%
Volumes facturés (hors vente en gros)	189 265	188 578	-0,4%
Volume moyen facturé (m3/client)	114,5	113,9	-0,5%

Sur l'année 2020, la consommation d'eau potable est stable tout comme le nombre de clients.

▪ **Les ressources en eau**

Achat d'eau au Syndicat de Production d'Eau Potable de GROSBLIEDERSTROFF repris par la CASC le 1^{er} janvier 2020.

	2019	2020	Evolution (%)
Sources de Grosbliederstroff	211 267	230 228	9,0%

- **Le réseau de distribution**

Les réservoirs

Le réseau d'eau potable comprend 2 réservoirs qui assurent l'approvisionnement de la commune. Leur capacité cumulée est de 1 000 m³ :

Nom	Capacité (en m ³)
Réservoir Côte des Vignobles R600	600
Réservoir RG1 – Notre Dame	400
Total	1 000

Le réseau et les branchements

	2019	2020	Evolution (%)
Longueur du réseau, hors branchements (km)	36	36	0,0%
Nombre de branchements (y compris hors service)	1 380	1 383	0,2%

1.3.2. Indicateurs techniques

- **Volumes mis en distribution**

(sur l'année civile)

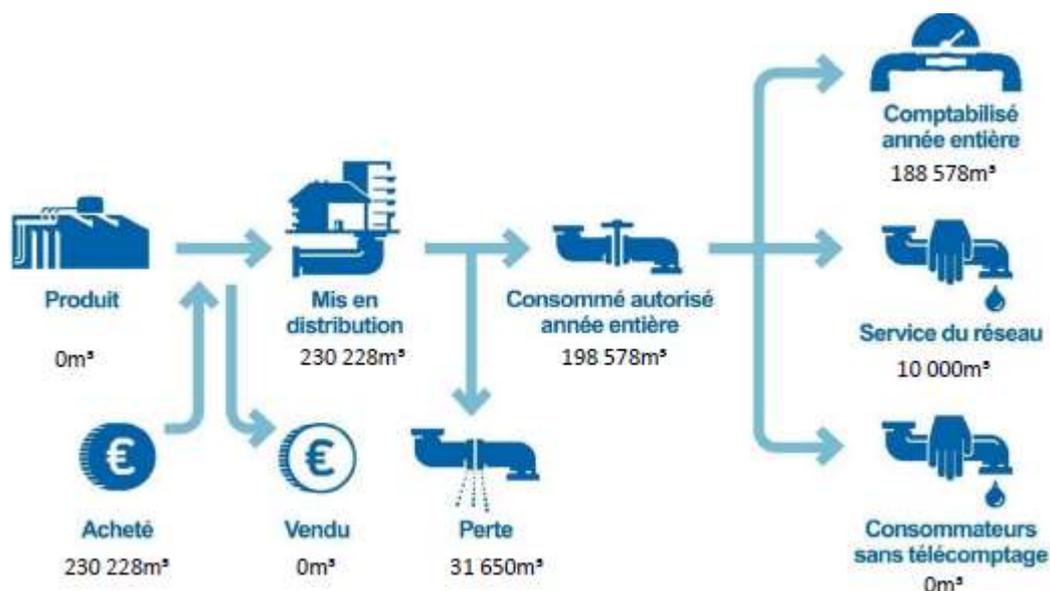
	2019	2020	Evolution (%)
Volumes prélevés	0	0	-
Volumes importés	211 267	230 228	9,0%
Volumes exportés	0	0	-
Total volumes mis en distribution	211 267	230 228	9,0%

- **Volumes consommés et rendement**

(sur la période de relevé des compteurs, pondérée sur 365 jours)

Le rendement du réseau baisse en 2020 avec 86,3% de rendement.

(365j)	2019	2020	Evolution (%)
Volumes mis en distribution	211 267	230 228	9,0%
Volumes comptabilisés (=V facturés + dégrèvements)	189 265	198 578	4,9%
Volumes consommés autorisés (=V comptabilisés + Veau de service + V consommés sans comptage)	189 265	198 578	4,9%
Indice linéaire de consommation (m3/jour/km)	14,40	15,11	4,9%
Indice linéaire de volume non compté (m3/jour/km)	1,67	3,15	88,6%
Indice linéaire de perte (m3/jour/km)	1,67	2,39	43,9%
Rendement Grenelle (= [Vconsommés autorisé + Vvendu en gros] / [Vproduit + Vimporté])	89,6%	86,3%	-3,7%
<i>Rendement Grenelle - seuil minimal admissible</i>	67,9%	68,0%	0,2%
Volumes pertes	22 002	31 650	43,9%



▪ La qualité de l'eau

L'eau consommée doit être « propre à la consommation » : article L 19 du Code de la Santé Publique. Afin de satisfaire à cette obligation, l'eau fait l'objet d'une surveillance constante de la part de l'Agence Régionale de Santé (ARS)

Le programme analytique officiel confié aux ARS a été réalisé selon les critères définis par l'annexe 13-2 du code de la santé publique.

En 2020, 402 prélèvements ont été analysés dans le cadre du contrôle sanitaire et de l'autocontrôle de la collectivité.

Analyses	Nombre de résultats d'analyses réalisés par l'ARS 2020
Distribution	402
Total	402

Les taux de conformité des analyses du contrôle sanitaire sont les suivants :

ANALYSES	Microbiologiques	Physico chimiques
Nombre de prélèvements ARS	11	2
Nombre de prélèvements non conformes	0	0
Taux de conformité	100%	100%

L'eau distribuée en 2020 présente 100% de conformité aussi bien au niveau des paramètres bactériologiques qu'au niveau des paramètres physicochimiques.

▪ *L'exploitation et l'entretien des ouvrages*

Recherche de fuites et interventions sur le réseau de distribution

Nature intervention	2019	2020	Evolution (%)
Réparation sur le réseau de distribution	17	18	5,9%
<i>dont sur branchement</i>	5	5	0,0%
<i>dont sur canalisation</i>	3	4	33,3%
<i>dont sur compteur</i>	9	9	0,0%

Nettoyage des réservoirs

Rappel RAD 2019 : Aucun réservoir nettoyé en 2019, à ce sujet voici la réponse de Veolia : « Le R600 est inscrit dans l'inventaire mais il s'agit d'une erreur car il dépendait du Syndicat de production de Grosblierstroff. Dans le cadre de notre prestation de service avec cet ex-Syndicat, les réservoirs ont été nettoyés. Seul le réservoir Notre Dame de 400 m³ est réellement concerné dans le cadre de cette DSP par les opérations de nettoyage. En raison d'une confusion de la part des équipes de terrain avec le périmètre de la prestation et de la DSP, ce réservoir n'a pas encore été nettoyé depuis le 16/10/2018. Il le sera dans les plus brefs délais. »

Dans le RAD 2020 il est indiqué que le nettoyage intérieur et extérieur des installations a été fait.

▪ *Les opérations de renouvellement*

Renouvellement des équipements électromécaniques

Un branchement a été renouvelé en 2020.

Renouvellement de compteurs

Renouvellement des compteurs	2019	2020	Evolution (%)
Nombre de compteurs renouvelés ou remplacés	19	11	-42,1%

Renouvellement des canalisations

Renouvellement des canalisations	2019	2020	Evolution (%)
Longueur de canalisations renouvelées par la Collectivité(m)	0	0	

Aucune opération de renouvellement n'a eu lieu en 2020.

▪ Les investissements

Les opérations réalisées

Les travaux de clôture comptable de l'exercice 2020 ont permis d'identifier l'existence d'investissements anciens non totalement amortis à l'actif du bilan de la société, se rapportant au parc compteurs du service affermé. Les compteurs étant la propriété de la Collectivité, comme le précise l'article 6.7.1.1 du contrat en cours, cet actif résiduel sera amorti dans les comptes de la société sur la durée résiduelle du contrat, de sorte qu'il présente une valeur comptable nulle à son terme. Le poste de charges relatives aux investissements du CARE de l'année 2020 intègre la première année de ce plan d'amortissements à hauteur de 6 228 € ; cette charge de nature exceptionnelle est indépendante de l'exploitation du contrat.

Réseaux (Canalisations et accessoires, branchements, compteurs)	Montant en €
Réseau	
COMPTEURS EAU DIA: 12- 20	43 793,99

Les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service aux usagers et les performances environnementales du service

/

1.3.3. Indicateurs financiers

▪ Les tarifs

	Tarif au 1er janvier 2020	Tarif au 1er janvier 2021
Part Collectivité		
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	0,1198 €	0,1317 €
Part Déléataire		
Frais d'accès	63,98 €	
Part fixe (€ HT/an)	30,14 €	30,20 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	0,8758 €	0,8550 €
Taxes et redevances		
TVA	5,50%	5,50%
Redevance prélèvement (€/m ³)	0,0564 €	0,0653 €
Redevance pollution (€/m ³)	0,3500 €	0,3500 €

▪ La facture d'eau 120 m³

	au 01/01/2020		au 01/01/2021		%
	PU	MONTANT	PU	MONTANT	
Distribution eau					
Terme fixe annuel					
Part du Déléataire	30,14 €	30,14 €	30,20 €	30,20 €	0,20%
Consommation					
Part du Déléataire	0,8758 €	105,10 €	0,8550 €	102,60 €	-2,37%
Part de la Collectivité	0,1198 €	14,38 €	0,1317 €	15,80 €	9,93%
Organismes publics					
Redevance de prélèvement	0,0564 €	6,77 €	0,0653 €	7,84 €	15,78%
Redevance de pollution	0,3500 €	42,00 €	0,3500 €	42,00 €	0,00%
Total HT		198,38 €		198,44 €	0,03%
TVA à 5,50%		10,91 €		10,91 €	0,03%
Total Eau potable TTC		209,29 €		209,35 €	0,03%

Prix TTC au m³ (pour 120 m³)	1,74 €	1,74 €	0,03%
---	---------------	---------------	--------------

Le montant de la facture d'eau potable (120 m³) s'élève à 209.35€ TTC au 1^{er} janvier 2021.

Les différentes composantes de la facture 120 m³ sont les suivantes :

	2020		2021		Evolution (%)
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	
Collectivité	14,38 €	7%	15,80 €	8%	9,9%
Déléataire	135,24 €	65%	132,80 €	63%	-1,8%
Taxes et redevances	59,68 €	29%	60,75 €	29%	1,8%
TOTAL	209,29 €	100%	209,35 €	100%	0,0%
Prix TTC au m³ (pour 120 m³)	1,74 €/m³		1,74 €/m³		0,0%

1.3.4. Les indicateurs de performance

Indicateur	Définition	Valeur 2019	Valeur 2020	Evolution N/ N-1	Evaluation et commentaires
D101.0 : Estimation du nombre d'habitants desservis	Nombre de personnes desservies par le service, y compris les résidents saisonniers.	3 381	3 381	0,0%	
D102.0 : Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	Prix du service de l'eau potable toutes taxes comprises pour 120 m3	1,74 €	1,74 €	0,0%	
D151.0 : Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	Temps d'attente maximum auquel s'est engagé le délégataire pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel	1	1	-	

Indicateur	Définition	Valeur 2019	Valeur 2020	Evolution N/ N-1	Evaluation et commentaires
P101.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	nombre de prélèvements conformes / nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année	100,0%	100,0%	0,0%	
P102.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	nombre de prélèvements conformes / nombre de prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année	100,0%	100,0%	0,0%	

Indicateur	Définition	Valeur 2019	Valeur 2020	Evolution N/ N-1	Evaluation et commentaires
P103.2 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Indice de 0 à 100 attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau. De 0 à 60 les informations visées sont relatives à la connaissance du réseau (inventaire), de 70 à 100 elles sont relatives à la gestion du réseau	80	80	0,0%	
P104.2 : Rendement du réseau de distribution	Ratio entre le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus en gros à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume produit augmenté des volumes achetés en gros à d'autres services publics d'eau potable	89,6%	86,3%	 -3,7%	
P105.3 : Indice linéaire des volumes non comptés	Ratio entre le volume non compté, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé, et le linéaire de réseau de desserte	1,67	3,15	 88,6%	
P106.3 : Indice linéaire des pertes en réseau	Ratio entre le volume de pertes, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé, et le linéaire de réseau de desserte	1,67	2,39	 43,1%	
P107.2 : Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Quotient du linéaire moyen du réseau de desserte renouvelé sur les 5 dernières années par la longueur du réseau de desserte	0	0		

Indicateur	Définition	Valeur 2019	Valeur 2020	Evolution N/ N-1	Evaluation et commentaires
P108.3 : indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée	NC	NC		
P109.0: Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	Abandons de créance annuels et montants versés à un fond de solidarité divisé par le volume facturé	178	0	-	
P151.1 : Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	Nombre de coupures d'eau liées au fonctionnement du réseau public, dont les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance, par milliers d'abonnés Une coupure d'eau est une interruption totale de la fourniture de l'eau à un ou plusieurs abonné(s)	0,60	0,60	-	
P152.1 : Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	Pourcentage du nombre d'ouvertures de branchements réalisées dans le délai auquel s'est engagé le service clientèle	100,0%	100,0%	0,0%	
P153.2 Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service d'eau potable si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service			-	
P154.0 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1	1,76%	0,89%	-49,4%	
P155.1 Taux de réclamations	Nombre de réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix, rapporté au nombre d'abonnés	0,60	0,00		

1.4. Territoire 4 : SIE DE SARREINSMING REMELFING

Conformément aux dispositions de l'article L 2224-5 du CGCT, le Président de la Communauté d'Agglomération est tenu de présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et sur la qualité du Service Public de l'eau potable.

Ce rapport permet de connaître :

- ▶ La nature et l'importance du service rendu ;
- ▶ La qualité et la performance du service rendu

1.4.1. Présentation générale du service

▪ **Périmètre et nature du service assuré**

Territoire 4 : Sarreinsming et Rémelfing

Le service d'eau potable est géré au niveau intercommunal et assure les compétences suivantes :

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Traitement | <input checked="" type="checkbox"/> Stockage |
| <input checked="" type="checkbox"/> Transport | <input checked="" type="checkbox"/> Distribution |

Le service public d'eau potable dessert 1 169 abonnés soit environ 2 732 habitants.

▪ **Mode de gestion du service**

Le service est exploité en Délégation de Service Public par la société VEOLIA par contrat du 29 juin 2010 prenant fin le 31/12/2023.

Les principales missions sont les suivantes :

- ✓ Entretien et exploitation des ouvrages de production et de distribution d'eau potable
- ✓ Suivi de la qualité de l'eau distribuée
- ✓ Renouvellement des équipements électromécaniques, des branchements et des compteurs
- ✓ Relevé des compteurs
- ✓ Gestion des abonnés, établissement et recouvrement des factures

▪ **L'assiette du service**

<i>Extrapolation sur 365 jours</i>	2019	2020	Evolution (%)
Nombre de clients	1 169	1 169	0,0%
dont nombre de clients domestiques et assimilés	1 166	1 166	0,0%
Volumes facturés (hors vente en gros)	108 699	106 973	-1,6%
Volume moyen facturé (m3/client)	93	92	-1,6%

Sur l'année 2020, la consommation d'eau potable reste stable ainsi que le nombre de clients reste stable.

- **Les ressources en eau**

Forage de Sarreinsming et achat d'eau au Syndicat intercommunal des eaux de la région de Sarralbe

	2019	2020	Evolution (%)
Sarreinsling exhaure	134 186	118 469	-11,7%

- **Le réseau de distribution**

Les réservoirs

Le réseau d'eau potable comprend 2 réservoirs qui assurent l'approvisionnement de deux communes. Leur capacité totale est de 575 m³ :

Nom	Capacité (en m ³)
Réservoir de Sarreinsming	350
Réservoir Remelfing	225
Total	575

Le réseau et les branchements

	2019	2020	Evolution (%)
Longueur du réseau, hors branchements (km)	34	34	-
Nombre de branchements (y compris hors service)	1 057	1 068	1%

1.4.2. Indicateurs techniques

- **Volumes mis en distribution**

(sur l'année civile)

	2019	2020	Evolution (%)
Volumes prélevés	134 186	118 469	-11,7%
Volumes importés	9 654	74 548	672,2%
Volumes exportés	0	0	-
Total volumes mis en distribution	143 840	193 017	34,2%

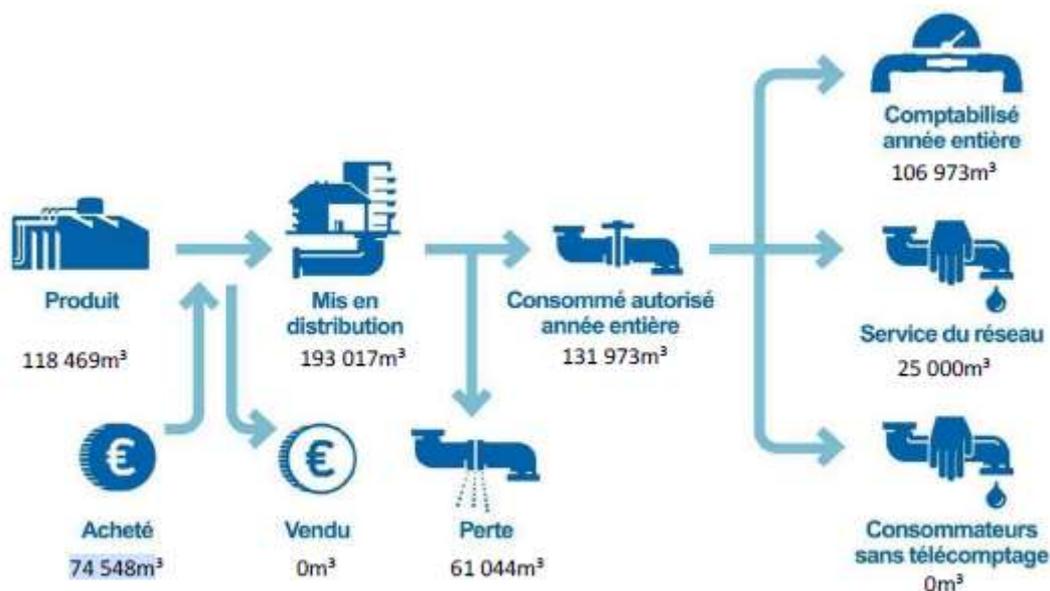
Note : la très grosse augmentation des volumes importés a été justifiée par le Délégué comme une nécessité suite à la panne du forage en début d'année et présence d'une fuite sur la conduite de refoulement après remise en service du forage.

- **Volumes consommés et rendement**

(sur la période de relevé des compteurs, pondérée sur 365 jours)

Le rendement du réseau baisse en 2020 avec 68,4% de rendement.

(365j)	2019	2020	Evolution (%)
Volumes mis en distribution	143 840	193 017	34,2%
Volumes comptabilisés (=V facturés + dégrèvements)	108 699	106 973	-1,6%
Volumes consommés autorisés (=V comptabilisés + Veau de service + V consommés sans comptage)	111 699	131 973	18,2%
Indice linéaire de consommation (m3/jour/km)	12,4	14,96	20,2%
Indice linéaire de volume non compté (m3/jour/km)	4	9,72	143,0%
Indice linéaire de perte (m3/jour/km)	3,6	6,9	93,3%
Rendement Grenelle (= [Vconsommés autorisé + Vvendu en gros] / [Vproduit + Vimporté])	77,7%	68,4%	-12,0%
<i>Rendement Grenelle - seuil minimal admissible</i>	67,5%	67,99%	0,7%
Volumes pertes	32 141	61 044	89,9%



▪ La qualité de l'eau

L'eau consommée doit être « propre à la consommation » : article L 19 du Code de la Santé Publique. Afin de satisfaire à cette obligation, l'eau fait l'objet d'une surveillance constante de la part de l'Agence Régionale de Santé (ARS)

Le programme analytique officiel confié aux ARS a été réalisé selon les critères définis par l'annexe 13-2 du code de la santé publique.

En 2020, 791 prélèvements ont été analysés dans le cadre du contrôle sanitaire et de l'autocontrôle de la collectivité sur le territoire 4.

Analyses	Nombre de résultats d'analyses réalisés par l'ARS 2020
Distribution	791
Total	791

Les taux de conformité des analyses du contrôle sanitaire sont les suivants :

ANALYSES	Microbiologiques	Physico chimiques
Nombre de prélèvements ARS	13	3
Nombre de prélèvements non conformes	0	0
Taux de conformité	100%	100%

L'eau distribuée en 2020 présente 100% de conformité aussi bien au niveau des paramètres bactériologiques qu'au niveau des paramètres physicochimiques.

▪ **L'exploitation et l'entretien des ouvrages**

Recherche de fuites et interventions sur le réseau de distribution

Nature intervention	2019	2020	Evolution (%)
Réparation sur le réseau de distribution	21	34	61,9%
<i>dont sur branchement</i>	7	10	42,9%
<i>dont sur canalisation</i>	7	14	100,0%
<i>dont sur compteur</i>	6	9	50,0%
<i>dont sur équipement</i>	1	1	0,0%

Nettoyage des réservoirs

Tous les réservoirs du territoire ont été nettoyés une fois en 2020, les dates des nettoyages sont les suivantes :

Il est indiqué sur le RAD que le nettoyage intérieur et extérieur des installations a été effectué.

▪ **Les opérations de renouvellement**

Renouvellement des équipements électromécaniques

Un branchement a été renouvelé en 2020.

Renouvellement de compteurs

Renouvellement des compteurs	2019	2020	Evolution (%)
Nombre de compteurs renouvelés ou remplacés	19	25	31,6%

Renouvellement des canalisations

Renouvellement des canalisations	2018	2019	Evolution (%)
Longueur de canalisations renouvelées par la Collectivité(m)	0	0	

Aucune opération de renouvellement n'a eu lieu en 2020.

▪ Les investissements

Les opérations réalisées

Sans objet

Les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service aux usagers et les performances environnementales du service

Insuffisances à améliorer, travaux à prévoir à court ou moyen terme :

- Mise en place d'un débitmètre de sectorisation entre SARREINSMING et REMELFING

Le délégataire a engagé une campagne systématique de diagnostics sur les organes en mouvement et machines tournantes, pour l'ensemble des installations exploitées dans le cadre du contrat de délégation de service public de distribution d'eau potable p.

Le délégataire a ainsi démarré le diagnostic des équipements concernés à compter de mai 2019 et évalué les éventuels travaux de mise en conformité et de sécurisation.

Il propose de réaliser les travaux qui s'avèreraient nécessaires sur ces équipements dans les plus brefs délais. Le délégataire reviendra vers la Collectivité afin d'examiner ensemble les conditions de prise en charge financières de ces travaux.

Indicateurs financiers

▪ Les tarifs

	Tarif au 1er janvier 2020	Tarif au 1er janvier 2021
Part Collectivité		
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	0,8159 €	0,8159 €
Part Délégataire		
Frais d'accès	66,86€ (semestre 1) 70,07€ (semestre 2)	
Part fixe (€ HT/an)	46,00 €	49,32 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	1,0552 €	1,1316 €
Taxes et redevances		
TVA	5,50%	5,50%
Redevance prélèvement (€/m ³)	0,0647 €	0,0647 €
Redevance pollution (€/m ³)	0,3500 €	0,3500 €

▪ **La facture d'eau 120 m³**

	au 01/01/2020		au 01/01/2021		%
	PU	MONTANT	PU	MONTANT	
Distribution eau					
Terme fixe annuel					
Part du Déléataire	46,00 €	46,00 €	49,32 €	49,32 €	7,22%
Consommation					
Part du Déléataire	1,0552 €	126,62 €	1,1316 €	135,79 €	7,24%
Part de la Collectivité	0,8159 €	97,91 €	0,8159 €	97,91 €	0,00%
Organismes publics					
Redevance de prélèvement	0,0647 €	7,76 €	0,0647 €	7,76 €	0,00%
Redevance de pollution	0,3500 €	42,00 €	0,3500 €	42,00 €	0,00%
Total HT		320,30 €		332,78 €	3,90%
TVA à 5,50%		17,62 €		18,30 €	3,90%
Total Eau potable TTC		337,91 €		351,09 €	3,90%

Prix TTC au m³ (pour 120 m³)	2,82 €	2,93 €	3,90%
---	---------------	---------------	--------------

Le montant de la facture d'eau potable (120 m³) s'élève à 351,09 € TTC au 1^{er} janvier 2021.

Les différentes composantes de la facture 120 m³ sont les suivantes :

	2020		2021		Evolution (%)
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	
Collectivité	97,91 €	29%	97,91 €	28%	-3,8%
Déléataire	172,62 €	51%	185,11 €	53%	3,2%
Taxes et redevances	67,38 €	20%	68,07 €	19%	-2,8%
TOTAL	337,91 €	100%	351,09 €	100%	0,0%
Prix TTC au m³ (pour 120 m³)	2,82 €/m³		2,93 €/m³		3,9%

1.4.3. Les indicateurs de performance

Indicateur	Définition	Valeur 2019	Valeur 2020	Evolution N/ N-1	Evaluation et commentaires
D101.0 : Estimation du nombre d'habitants desservis	Nombre de personnes desservies par le service, y compris les résidents saisonniers.	2 740	2 732	-0,3%	
D102.0 : Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	Prix du service de l'eau potable toutes taxes comprises pour 120 m3	2,82 €	2,93 €	3,9%	
D151.0 : Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	Temps d'attente maximum auquel s'est engagé le délégataire pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel	1	1	-	

Indicateur	Définition	Valeur 2019	Valeur 2020	Evolution N/ N-1	Evaluation et commentaires
P101.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	nombre de prélèvements conformes / nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année	100,0%	100,0%	0,0%	
P102.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	nombre de prélèvements conformes / nombre de prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année	100,0%	100,0%	0,0%	

Indicateur	Définition	Valeur 2019	Valeur 2020	Evolution N/ N-1	Evaluation et commentaires
P103.2 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Indice de 0 à 100 attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau. De 0 à 60 les informations visées sont relatives à la connaissance du réseau (inventaire), de 70 à 100 elles sont relatives à la gestion du réseau	80	80	0,0%	
P104.2 : Rendement du réseau de distribution	Ratio entre le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus en gros à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume produit augmenté des volumes achetés en gros à d'autres services publics d'eau potable	77,7%	68,4% 	-12,0%	
P105.3 : Indice linéaire des volumes non comptés	Ratio entre le volume non compté, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé, et le linéaire de réseau de desserte	4,00	9,72 	143,0%	
P106.3 : Indice linéaire des pertes en réseau	Ratio entre le volume de pertes, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé, et le linéaire de réseau de desserte	3,66	6,9 	88,5%	
P107.2 : Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Quotient du linéaire moyen du réseau de desserte renouvelé sur les 5 dernières années par la longueur du réseau de desserte	0	0,26	-	
P108.3 : indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée	80,0%	80,0%	0,0%	

Indicateur	Définition	Valeur 2019	Valeur 2020	Evolution N/ N-1	Evaluation et commentaires
P109.0: Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	Abandons de créance annuels et montants versés à un fond de solidarité divisé par le volume facturé	0	0		
P151.1 : Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	Nombre de coupures d'eau liées au fonctionnement du réseau public, dont les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance, par milliers d'abonnés Une coupure d'eau est une interruption totale de la fourniture de l'eau à un ou plusieurs abonné(s)	1,71	 10,27	500,6%	
P152.1 : Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	Pourcentage du nombre d'ouvertures de branchements réalisées dans le délai auquel s'est engagé le service clientèle	100,0%	100,0%	0,0%	
P153.2 Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service d'eau potable si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service			-	
P154.0 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1	0,86%	 2,31%	168,6%	
P155.1 Taux de réclamations	Nombre de réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix, rapporté au nombre d'abonnés	0,86	0,00		

1.5. Territoire 5 : SARREGUEMINES

Conformément aux dispositions de l'article L 2224-5 du CGCT, le Président de la Communauté d'Agglomération est tenu de présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et sur la qualité du Service Public de l'eau potable.

Ce rapport permet de connaître :

- ▶ La nature et l'importance du service rendu ;
- ▶ La qualité et la performance du service rendu

1.5.1. Présentation générale du service

▪ **Périmètre et nature du service assuré**

Territoire 5 : une partie de Sarreguemines et les anciennes régies intégrées au contrat de Sarreguemines : Bliesbruck, Lixing-lès-Rouhling, Wiesviller, Woelfling-lès-Sarreguemines, Grosbliederstroff (production), Zetting.

Le service d'eau potable est géré au niveau intercommunal et assure les compétences suivantes :

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Traitement | <input checked="" type="checkbox"/> Stockage |
| <input checked="" type="checkbox"/> Transport | <input checked="" type="checkbox"/> Distribution |

Le service public d'eau potable dessert 7 965 abonnés soit environ 14 862 habitants.

Le périmètre de ce service a augmenté depuis le 1^{er} janvier 2020, il inclut désormais également Bliesbruck, Wiesviller, Woelfling-lès-Sarreguemines, Zetting, Lixing-lès-Rouhling et les ouvrages de production de l'ancien syndicat de production de Grosbliederstroff.

▪ **Mode de gestion du service**

Le service est exploité en Délégation de Service Public par la société VEOLIA par contrat du 1^{er} juillet 2016 prenant fin le 31/12/2020.

Les principales missions sont les suivantes :

- ✓ Entretien et exploitation des ouvrages de production et de distribution d'eau potable
- ✓ Suivi de la qualité de l'eau distribuée
- ✓ Renouvellement des équipements électromécaniques, des branchements et des compteurs
- ✓ Relevé des compteurs
- ✓ Gestion des abonnés, établissement et recouvrement des factures

▪ **L'assiette du service**

<i>Extrapolation sur 365 jours</i>	2019	2020	Evolution (%)
Nombre de clients	4 413	7 965	80,5%
Volumes facturés (hors vente en gros)	1 111 146	1 548 848	39,4%
Volume moyen facturé (m3/client)	251,8	194,5	-22,8%

Sur l'année 2020, le nombre de clients a augmenté de 80,5% car le périmètre contractuel a été modifié au 01/01/2020 avec l'intégration de l'ex-Syndicat de Zetting, des communes de Bliesbruck et de Lixing lès Rouhling.

▪ **Les ressources en eau**

- Achat d'eau à :
 - Grosbliederstroff
 - SIER Sarralbe
 - SIE de la Blies
- Quatre forages à SARREINSMING
- Forage de l'Abattoir à SARREGUEMINES
- Forage rue d'Ippling à SARREGUEMINES (WELFERDING)

	2019	2020	Evolution (%)
La Sarre refoulement	1 605 422	1 628 169	1,4%
Welferding refoulement	183 477	152 148	-17,1%
Forage Zetting		190 909	
Res600+décarb-SPEP Grosblie		393 817	
Source Lixing les Rouhling		18 829	
Station traitement Bliesbruck		71 882	
TOTAL	1 788 899	2 436 925	36,2%

▪ **Le réseau de distribution**

Les réservoirs

Le réseau d'eau potable comprend 6 réservoirs qui assurent l'approvisionnement de la collectivité. Leur capacité est de 6 260 m³ :

Nom	Capacité (en m ³)
Réservoir de l'Hôpital	400
Réservoir de Welferding	1 500
Réservoir de Buchholz bas	3 000
Réservoir de Buchholz haut	300
Réservoir du Tirailleur	1 000
Réservoir du berger	HS
Total	6 260

Le réseau et les branchements

	2019	2020	Evolution (%)
Longueur du réseau, hors branchements (km)	152	186	22,3%
Nombre de branchements (y compris hors service)	4 506	8 142	80,7%

1.5.2. Indicateurs techniques

▪ **Volumes mis en distribution**

(sur l'année civile)

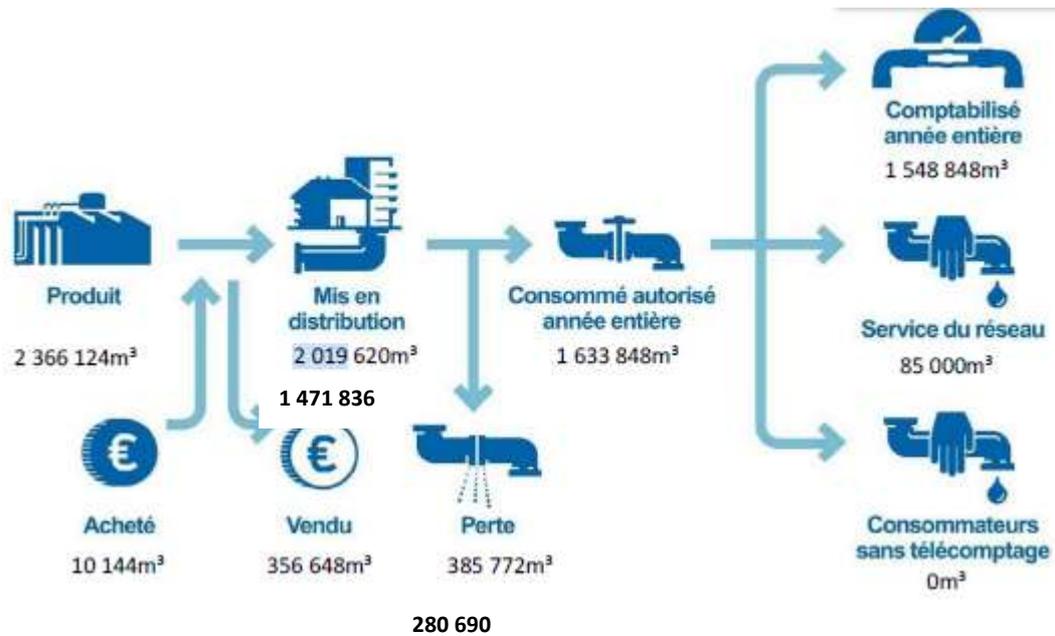
	2019	2020	Evolution (%)
Volumes prélevés	1 788 899	2 436 925	36,2%
Besoin des usines	70 538	70 801	0,4%
Volumes importés	3 550	10 144	185,7%
Volumes exportés	250 075	356 648	42,6%
Total volumes mis en distribution	1 471 836	2 019 620	37,2%

▪ **Volumes consommés et rendement**

(sur la période de relevé des compteurs, pondérée sur 365 jours)

Le rendement du réseau reste stable en 2020 avec 83,3% de rendement.

(365j)	2019	2020	Evolution (%)
Volumes mis en distribution	1 471 836	2 019 620	37,2%
Volumes comptabilisés (=V facturés + dégrèvements)	1 111 146	1 548 848	39,4%
Volumes consommés autorisés (=V comptabilisés + Veau de service + V consommés sans comptage)	1 191 146	1 633 848	37,2%
Indice linéaire de consommation (m3/jour/km)	39,09	40,40	3,3%
Indice linéaire de volume non compté (m3/jour/km)	9,78	9,55	-2,4%
Indice linéaire de perte (m3/jour/km)	7,61	7,83	2,8%
Rendement Grenelle (= [Vconsommés autorisé + Vvendu en gros] / [Vproduit + Vimporté])	83,7%	83,8%	0,1%
<i>Rendement Grenelle - seuil minimal admissible</i>	72,8%	73,1%	0,4%
Volumes pertes	280 690	385 772	37,4%



▪ **La qualité de l'eau**

L'eau consommée doit être « propre à la consommation » : article L 19 du Code de la Santé Publique. Afin de satisfaire à cette obligation, l'eau fait l'objet d'une surveillance constante de la part de l'Agence Régionale de Santé (ARS)

Le programme analytique officiel confié aux ARS a été réalisé selon les critères définis par l'annexe 13-2 du code de la santé publique.

En 2020, 5 537 prélèvements ont été analysés dans le cadre du contrôle sanitaire et de l'autocontrôle de la collectivité.

Analyses	Nombre de résultats d'analyses réalisés par l'ARS 2020
Distribution	5 537
Total	5 537

Les taux de conformité des analyses du contrôle sanitaire sont les suivants :

ANALYSES	Microbiologiques	Physico chimiques
Nombre de prélèvements ARS	100	51
Nombre de prélèvements non conformes	0	15
Taux de conformité	100%	70,59%

L'eau distribuée en 2020 présente 100% de conformité au niveau des paramètres bactériologiques et 70,59% au niveau des paramètres physicochimiques. Sur le périmètre historique, 100% de conformité physico-chimique. Les dépassements concernent la commune de Bliesbruck avec la problématique du plomb.

▪ **L'exploitation et l'entretien des ouvrages**

Recherche de fuites et interventions sur le réseau de distribution

Nature intervention	2019	2020	Evolution (%)
Réparation sur le réseau de distribution	134	218	62,7%
<i>dont sur branchement</i>	60	88	46,7%
<i>dont sur canalisation</i>	13	44	238,5%
<i>dont sur compteur</i>	50	74	48,0%
<i>dont sur équipement</i>	11	12	9,1%

Nettoyage des réservoirs

Retour sur le RAD 2019, un seul réservoir avait été nettoyé. Sur le sujet, voici la réponse de Veolia : « En raison de retards, les autres ont été lavés début 2020 : 05/02/2020 pour le réservoir Buchholtz bas 580 m3, 21/01/2020 pour le réservoir Buchholtz bas 850 m3, 24/01/2020 pour le réservoir Tirailleurs, 23/01/2020 pour le réservoir Welferding. Il va de soi que les lavages réalisés en 2020 ne comptent pas pour l'année 2020 et qu'un nouveau lavage de réservoir devra avoir lieu avant la fin de l'année 2020. »

Il est noté dans le RAD 2020 que le nettoyage intérieur et extérieur des installations a été réalisé.

▪ Les opérations de renouvellement

Renouvellement des équipements électromécaniques

Forages Sarreinsming – Alimentation eau brute

- Pompe forage 1

Station de Welferding – Chlore gazeux

- Analyseur chlore

Réseau – 1^{er} etab

- Sécurisation sites (X6C11) Nov 17

Renouvellement de compteurs

Renouvellement des compteurs	2019	2020	Evolution (%)
Nombre de compteurs renouvelés ou remplacés	72	298	313,9%

Renouvellement des canalisations

Renouvellement des canalisations	2019	2020	Evolution (%)
Longueur de canalisations renouvelées par la Collectivité(m)	NR	NR	

Aucune opération de renouvellement n'a eu lieu en 2020 (sous réserve de la confirmation du délégataire).

▪ **Les investissements**

Les opérations réalisées

Sans objet

Les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service aux usagers et les performances environnementales du service

Le périmètre contractuel a été modifié au 01/01/2020 avec l'intégration de l'ex Syndicat de Zetting, des communes de Bliesbruck et de Lixing lès Rouhling qui étaient précédemment en régie. La comparaison entre les indicateurs ne sera pas complètement pertinente.

- **Qualité d'eau**

- 70.59 % de conformité physico-chimique aux limites de qualité de l'eau distribuée. Sur le périmètre historique, 100% de conformité physico-chimique. Les dépassements concernent la commune de Bliesbruck avec la problématique du plomb.

- 100 % de conformité microbiologique aux limites de qualité de l'eau distribuée (ARS & délégataire).

- **Bilan des productions**

Usine de la Sarre 1 628 169 m3
Usine de Welferding 152 148 m3
Forage de Zetting 190 909 m3
Source de Lixing lès Rouhling 18 829 m3
EX-SPEP de Grosbliederstroffantéa 393 817 m3
Forage de Bliesbruck 71 882 m3

- **Volumes vendus**

Tout client 1 510 676 m3
SIER de Sarralbe 10 144 m3
Clients industriels 414 898 m3

- **Rendement de réseau :**

Le rendement global du contrat est de 83,8 %.

Il se décompose de la manière suivante :

Périmètre historique : 84.05%
Périmètre Zetting, Bliesbruck: 51.15%
Périmètre Lixing les Rouhling : 55.89%

Les rendements de l'ex SIE de Zetting et Bliesbruck sont calculés conjointement car nous n'avons pas le détail de la consommation des habitants de Bliesbruck alimentés par la production de Zetting.

- **Evènements notables**

- 44 fuites sur canalisations et 88 fuites sur branchements
- Des fuites récurrentes sur la conduite de refoulement sortie du surpresseur de l'usine de production. Cette canalisation n'est plus utilisée actuellement.

- **Travaux réalisés par VEOLIA dans le cadre des engagements contractuels**

- Mise en place de sondes Kapta : finalisée en 2021.
- Mise en place de garde-corps sur les forages de Sarreinsming.
- Déploiement de l'offre ENDETEC – Birdz télérelève / sectorisation.
- Déploiement de l'enquête de satisfaction client.

- **Travaux réalisés par le délégataire**

- Branchements :
 - 22 branchements ont été renouvelés.
 - Durant l'année, Veolia a procédé à l'installation de 34 branchements neufs.
- Les travaux de renouvellement électromécaniques sont présentés au chapitre 3.4.1.

Indicateurs financiers

▪ Les tarifs

	Tarif au 1er janvier 2020	Tarif au 1er janvier 2021
Part Collectivité		
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	0,3580 €	0,3580 €
Part Déléataire		
Frais d'accès	€62,09	
Part fixe (€ HT/an)	€47,60	€48,92
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	0,7158 €	0,7355 €
Taxes et redevances		
TVA	5,50%	5,50%
Redevance prélèvement (€/m ³)	0,0756 €	0,0746 €
Redevance pollution (€/m ³)	0,3500 €	0,3500 €

▪ La facture d'eau 120 m³

	au 01/01/2020		au 01/01/2021		%
	PU	MONTANT	PU	MONTANT	
Distribution eau					
Terme fixe annuel					
Part du Déléataire	47,60 €	47,60 €	48,92 €	48,92 €	2,77%
Consommation					
Part du Déléataire	0,7158 €	85,90 €	0,7355 €	88,26 €	2,75%
Part de la Collectivité	0,3580 €	42,96 €	0,3580 €	42,96 €	0,00%
Organismes publics					
Redevance de prélèvement	0,0756 €	9,07 €	0,0746 €	8,95 €	-1,32%
Redevance de pollution	0,3500 €	42,00 €	0,3500 €	42,00 €	0,00%
Total HT		227,53 €		231,09 €	1,57%
TVA à 5,50%		12,51 €		12,71 €	1,57%
Total Eau potable TTC		240,04 €		243,80 €	1,57%

Prix TTC au m³ (pour 120 m³)	2,00 €	2,03 €	1,57%
---	---------------	---------------	--------------

Le montant de la facture d'eau potable (120 m³) s'élève à 243,80 € TTC au 1^{er} janvier 2021.

Les différentes composantes de la facture 120 m³ sont les suivantes :

	2020		2021		Evolution (%)
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	
Collectivité	42,96 €	18%	42,96 €	18%	-1,5%
Déléataire	133,50 €	56%	137,18 €	56%	1,2%
Taxes et redevances	63,59 €	26%	63,66 €	26%	-1,4%
TOTAL	€ 240,04	100%	€ 243,80	100%	0,0%
Prix TTC au m³ (pour 120 m³)	2,00 €/m³		2,03 €/m³		1,6%

1.5.3. Les indicateurs de performance

Indicateur	Définition	Valeur 2019	Valeur 2020	Evolution N/ N-1	Evaluation et commentaires
D101.0 : Estimation du nombre d'habitants desservis	Nombre de personnes desservies par le service, y compris les résidents saisonniers.	15 012	14 862	-1,0%	
D102.0 : Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	Prix du service de l'eau potable toutes taxes comprises pour 120 m3	2,00 €	2,03 €	1,5%	
D151.0 : Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	Temps d'attente maximum auquel s'est engagé le délégataire pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel	1	1	-	

Indicateur	Définition	Valeur 2019	Valeur 2019	Evolution N/ N-1	Evaluation et commentaires
P101.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	nombre de prélèvements conformes / nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année	100,0%	100,0%	0,0%	
P102.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	nombre de prélèvements conformes / nombre de prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année	100,0%	70,6%	 -29,4%	

Indicateur	Définition	Valeur 2019	Valeur 2019	Evolution N/ N-1	Evaluation et commentaires
P103.2 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Indice de 0 à 100 attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau. De 0 à 60 les informations visées sont relatives à la connaissance du réseau (inventaire), de 70 à 100 elles sont relatives à la gestion du réseau	85	85	0,0%	
P104.2 : Rendement du réseau de distribution	Ratio entre le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus en gros à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume produit augmenté des volumes achetés en gros à d'autres services publics d'eau potable	83,7%	83,8%	0,1%	
P105.3 : Indice linéaire des volumes non comptés	Ratio entre le volume non compté, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé, et le linéaire de réseau de desserte	9,78	9,55	-2,4%	
P106.3 : Indice linéaire des pertes en réseau	Ratio entre le volume de pertes, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé, et le linéaire de réseau de desserte	7,61	7,83	2,9%	
P107.2 : Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Quotient du linéaire moyen du réseau de desserte renouvelé sur les 5 dernières années par la longueur du réseau de desserte	0,06	0,05	-16,7%	
P108.3 : indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée	80,0%	80,0%	0,0%	
P109.0: Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	Abandons de créance annuels et montants versés à un fond de solidarité divisé par le volume facturé	1 962	922	-53,0%	

Indicateur	Définition	Valeur 2019	Valeur 2019	Evolution N/ N-1	Evaluation et commentaires
P151.1 : Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	Nombre de coupures d'eau liées au fonctionnement du réseau public, dont les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance, par milliers d'abonnés Une coupure d'eau est une interruption totale de la fourniture de l'eau à un ou plusieurs abonné(s)	6,34	2,26	-64,4%	
P152.1 : Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	Pourcentage du nombre d'ouvertures de branchements réalisées dans le délai auquel s'est engagé le service clientèle	100,0%	100,0%	0,0%	
P153.2 Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service d'eau potable si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service				
P154.0 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1	0,84%	0,75%	-10,7%	
P155.1 Taux de réclamations	Nombre de réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix, rapporté au nombre d'abonnés	0,23	1,00	334,8%	

1.6. Le budget annexe eau potable

Les recettes d'exploitation

Recettes	2020
Recettes d'exploitation	1 118 407,41
-Travaux	0
- Surtaxe eau potable	1 065 936,63
-Autres	52 470,78
Atténuations de charges	0
Subventions d'exploitation	1 011 774,67
TOTAL	2 130 498,83

Les investissements financés en 2020

Investissements réalisés en 2020	Montant total
Travaux sur les unités de production	0
Travaux sur les réseaux	473 514,54
Autres	180 200,77
TOTAL	653 715,31

Etat de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre 2020 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2020
Encours de la dette au 31 décembre	470 601,61
Montant remboursé durant l'exercice	110 960,02
- dont en capital	95 040,93
- dont en intérêts	15 919,09

Amortissements

Durant l'exercice, la Collectivité a réalisé les amortissements suivants :

Amortissements	Montant amorti en 2020
Amortissement global	708 215,52
Subventions	0
TOTAL	708 215,52

Opérations de coopération décentralisée

La Collectivité n'a pas participé à des opérations de coopération décentralisée (article L1115-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales).

ANNEXE 1 : Note d'information de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse



Édition mars 2021
CHIFFRES 2020

L'agence de l'eau vous informe



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

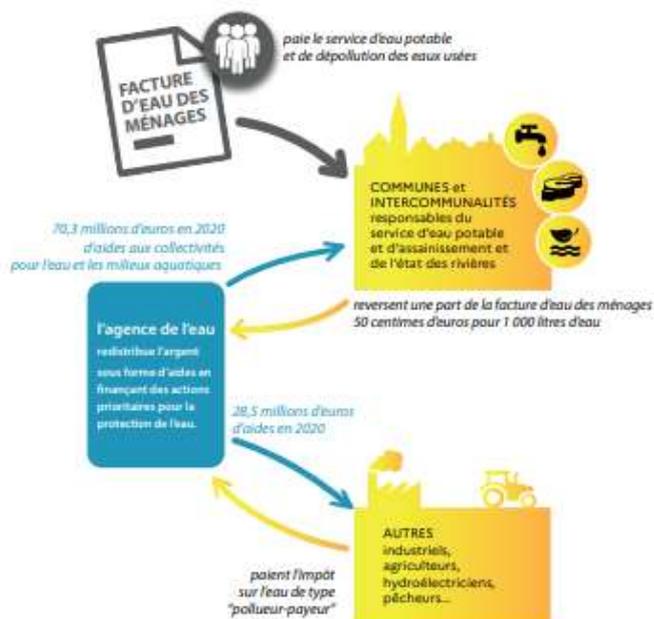
LE SAVIEZ-VOUS ?

Le prix moyen de l'eau dans le bassin Rhin-Meuse est de 3,98 euros TTC/m³. Pour un foyer consommant 120 m³ par an, cela représente une dépense annuelle de 478 euros, soit une mensualité légèrement inférieure à 40 euros en moyenne (estimation Rhin-Meuse d'après SISPEA - données agrégées disponibles - 2018).

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau qui représentent en moyenne 21 % du montant de la facture d'eau
- les contributions aux organismes publics (VNF...) et l'éventuelle TVA

Pour obtenir une information précise sur votre collectivité, rendez-vous sur www.services.eaufrance.fr



NOTE D'INFORMATION

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement.

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1067 du 8 août 2016 - art.31, impose au maire ou au président de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la note établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

Rapport annuel du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale sur le prix et la qualité de service public de l'eau et de l'assainissement / 1
NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2020 ?

En 2020, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à près de 158,7 millions d'euros dont plus de 129 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2020 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Rhin-Meuse



À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2020 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2020) - source agence de l'eau Rhin-Meuse.



ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE EN 2020

L'année 2020 marque la seconde année du 11^e programme d'action de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

EN 2020...



LES CONTRATS DE TERRITOIRE "EAU ET CLIMAT"

5 nouveaux contrats ont été entérinés en 2020. Nouvel outil de contractualisation proposé par l'agence de l'eau Rhin-Meuse depuis une année, le contrat de territoire "Eau et Climat" est un trait d'union entre les priorités de l'établissement et celles des EPCI cibles. Il intègre une logique de dépassement grâce à l'approche proposée à 360°. Les actions en faveur de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique figurent en bonne place.

EAU ET QUARTIERS, UN ENJEU SOLIDAIRE ET ÉCOLOGIQUE

En lançant le 1^{er} concours "eau et quartiers prioritaires de la politique de la ville" destiné à accompagner des projets de requalification urbaine, **l'agence de l'eau Rhin-Meuse a récompensé 12 lauréats.** 60% des projets ont proposé des aménagements urbains (désimperméabilisation, gestion intégrée des eaux pluviales, jardins partagés, agriculture urbaine/périurbaine) et 1/3 d'actions d'animation. L'agence de l'eau Rhin-Meuse **a alloué une enveloppe de 2 M€ aux bénéficiaires.**

En ciblant les quartiers prioritaires, l'agence de l'eau a démontré que "la nature en ville" peut être déclinée partout et permettre une reconnexion avec la ville ; **le tout en favorisant le lien social et les actions de sensibilisation et d'information.**

PROJET DE SDAGE ET DE PROGRAMME DE MESURES 2022-2027

Après plus de 18 mois d'élaboration, **le Comité de bassin Rhin-Meuse a adopté à l'unanimité, en octobre 2020, le projet de plan de gestion des eaux 2022-2027.**

Ce plan fait autorité en matière de mise en œuvre de la politique de l'eau et porte l'engagement juridique de la France au regard de la Directive cadre européenne sur l'eau.

Avant son adoption définitive, **le projet de plan de gestion est soumis aux citoyens, aux acteurs locaux et internationaux** depuis le 1^{er} mars 2021.



LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN RHIN-MEUSE



Agence de l'eau Rhin-Meuse
 Rozérieulles - BP 30019
 57161 Moulins-lès-Metz cedex
 Tél. 03 87 34 47 00
 agence@eau-rhin-meuse.fr

Agence de l'eau Rhin-Meuse

2 bassins versants (partie française) : celui du Rhin, 24 000 km² (avec son affluent principal, la Moselle) et celui de la Meuse, 7 800 km².

Un contexte international marqué, le plus transfrontalier des bassins français : 4 pays limitrophes (Suisse, Allemagne, Luxembourg, Belgique).

Le bassin s'étend sur 32 000 km² (6% du territoire national métropolitain) et compte 4,4 millions d'habitants, 8 départements et 3 230 communes.



Publication : AELB DC • mars 2021
 Impression : Agence de l'eau Rhin-Meuse
 Crédits : photos : agence de l'eau Rhin-Meuse - illustration : AEF/AGC

Suivez l'actualité de l'agence de l'eau Rhin-Meuse : eau-rhin-meuse.fr

Donnez votre avis sur

les inondations et le milieu marin

L'eau

DU 1^{ER} MARS
 AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021

PRÉFET COORDONNATEUR DU BASSIN RHIN-MEUSE

COMITÉ DE BASSIN RHIN-MEUSE

Retrouvez aussi toutes les informations sur la consultation du public sur le site enimmersion-eau.fr

Nouveau Découvrez les nouveaux "Podcasts"